

ne serait exploitée qu'après l'achèvement de l'ensemble du premier réseau qui sera probablement terminé en 1961.

Mais à la suite de certains mouvements tendant à faire admettre par la R.T.F. une télévision privée et publicitaire, M. Frey, ministre de l'Information, a été amené à hâter la mise en route du deuxième groupe R.T.F. En effet, le Conseil des ministres affirmait le 22 avril dernier, la création d'une deuxième chaîne de télévision qui sera mise en service à la fin de l'année. M. Frey a déclaré à ce propos :

« Parallèlement à l'achèvement prévu pour le printemps 1961 des travaux d'équipement de la télévision pour les régions qui ne reçoivent pas encore les émissions de la première chaîne, a été décidée la création d'une deuxième chaîne de télévision qui intéressera dans un premier temps Paris et la banlieue (les limites seront approximativement : Orly au Sud, Montmorency au Nord, Saint-Germain-en-Laye à l'Ouest, Noisy-le-Sec à l'Est). 300.000 à 350.000 téléspectateurs environ seront ainsi touchés dans ce premier stade.

« L'emplacement de l'émetteur est prévu. Il sera installé sur la tour Eiffel. Des émissions commenceront à titre expérimental au début de l'été. Actuellement les projets sont prêts et les études terminées. On peut envisager qu'un émetteur de petite puissance sera mis en service à la fin de cette année, plus exactement au début de 1960, et qu'en liaison avec les constructeurs de récepteurs, nous pourrions commencer les émissions d'ordre expérimental très rapidement.

« Les possesseurs de récepteurs, à l'heure présente, n'ont pas à s'inquiéter puisque la deuxième chaîne fonctionnera sur les mêmes normes : 819 lignes. Les constructeurs vont mettre rapidement au point des adaptateurs qui pourront être placés sur tous les appareils. Il est probable, en outre, qu'il faudra une antenne supplémentaire.

« Ainsi, les spectateurs de la télévision française verront les délais raccourcis de presque dix-huit mois, car cette deuxième chaîne ne devait fonctionner qu'aux alentours d'octobre-novembre 1961.

« La deuxième chaîne consacrera ses programmes à des émissions classiques et culturelles. »

Si cette annonce a provoqué un mouvement de satisfaction chez les téléspectateurs parisiens, elle a, par contre, soulevé quelque inquiétude chez ceux qui, non encore desservis par la télévision, ont pu craindre que l'implantation des dernières stations du premier

réseau en serait retardée. Que ces derniers se rassurent ; comme le souligne le communiqué officiel, la création de la seconde chaîne n'aura aucune incidence sur les délais d'achèvement de la première.

La grande presse a laissé entendre que la question était simple ; nous n'en sommes pas absolument certains. En dehors des surprises de rayonnement auxquelles il faut s'attendre,

#### CANAUX FRANÇAIS DE TELEVISION

Canaux	Fréquence image Mc/s	Fréquence son Mc/s
Bande I 1	43,00	54,15
» 2	52,40	41,25
» 3	56,15	67,30
» 4	65,55	54,40
Bande III 5	164	175,15
» 6	173,40	165,25
» 7	177,15	188,30
» 8	186,55	175,40
» 8 a	185,25	174,10
» 9	190,30	201,45
» 10	199,70	188,55
» 11	203,45	214,60
» 12	212,85	201,70

de nombreux téléviseurs en service sont des monocanaux. Les plus modernes sont des appareils multicanaux permettant de recevoir — pour les plus récents tout au moins — les douze canaux de télévision du réseau français (bandes I et III) que nous avons donnés au tableau ci-dessus. Les possesseurs de ces appareils sont en droit de penser que la réception de la seconde chaîne ne leur posera aucun problème. Cependant, les milieux techniques estiment qu'un treizième canal en bande IV sera nécessaire pour la seconde chaîne, afin d'éviter des perturbations possibles entre les deux chaînes.

Dans ce cas, un adaptateur serait nécessaire sur tous les appareils de T.V. actuellement en service ; en outre, il faudra prévoir une seconde antenne accordée sur la nouvelle fréquence beaucoup plus élevée.

#### DEUXIEME PROGRAMME SUR LA BANDE III

La mise en service d'un émetteur sur la bande IV pose comme on peut le constater de nombreux problèmes, c'est la raison pour laquelle un second programme doit en principe être diffusé dans la région parisienne sur

la bande III. Ces programmes pourront aussi être captés avec les postes récepteurs multicanaux existants en ajoutant une barrette supplémentaire de bobinages dont le prix est inférieur à 2 000 fr.

M. Frey a déclaré que « toutefois, pour éviter des interférences sur la bande III, l'émetteur de ce second programme devra être de faible puissance et les émissions de cette seconde chaîne d'essai ne pourront parvenir qu'aux téléspectateurs de Paris intra muros.

« Cette expérience — qui permettra cependant aux Parisiens d'avoir très rapidement deux programmes d'émission entre lesquels ils pourront choisir — servira, techniquement et artistiquement, la deuxième chaîne nationale qui s'ouvrira sur la bande numéro IV ».

#### UNE OMBRE AU TABLEAU

La perspective de la seconde chaîne ne risque-t-elle pas de ralentir la vente des appareils dans les mois à venir ? En effet, les acheteurs en puissance vont attendre les nouveaux récepteurs permettant de recevoir les deux programmes, et le stock actuel risque de ne plus trouver de débouchés.

D'autre part, la construction de plus de 400.000 adaptateurs demandera un certain délai, et il est raisonnable de penser que les Parisiens ne bénéficieront de la seconde chaîne que vers la fin de 1960.



La R.T.F. offre aux téléspectateurs des programmes très variés : scènes composées en studio ou télévisées depuis le théâtre même, téléreportages d'actualité politique ou sportive passés en direct à l'instant même de la prise de vue, émissions éducatives de toutes sortes, films à grand succès, journal télévisé, etc.

L'origine de ces programmes ne se limite pas à la France.

Un réseau largement étendu permet aux émetteurs français de transmettre, avec une excellente qualité d'image, des programmes en provenance de pays aussi éloignés que par exemple la Scandinavie et l'Afrique du Nord.

L'intérêt soulevé auprès des téléspectateurs par ces réalisations est immense ; il n'existe pas un foyer informé de ces possibilités qui ne désire posséder son propre téléviseur.

A l'heure actuelle, plus de 700 000 foyers ont le leur et l'on estime à plus de 450 000 l'accroissement moyen annuel pour les prochaines années.

F. HURÉ.

(Documents R.T.F. et Compagnie Générale de T.S.F.)

#### EMETTEURS DE TELEVISION DE FAIBLE PUISSANCE

Ces émetteurs n'ont qu'une puissance rayonnée de quelques watts et ne desservent que les localités désignées

Situation	Canal	Polarisation	Fréquence image	Fréquence son	Puissance nominale émetteur image (W)	Date de mise en service
Saint-Gervais-Mont Joux (P) .....	9	H	190,30	201,45	0,3	17-10-1957
Megève-Rochebrune (P) .....	7	V	177,15	188,30	0,3	9-10-1957
Limoges-Puy Vincent (P) .....	2	H	52,40	41,25	3	2-7-1958
Besançon-Bregille .....	5	H	164	175,15	3	22-5-1957
Chamonix-Aigulle du Midi .....	6	H	173,40	165,25	3	15-1-1959
Dieppe-Neuville .....	5	H	164	175,15	3	1959
Gex-Mont Rond .....	7	V	177,15	188,30	0,3	1959
Apt-Rocsalères .....	12	H	212,85	201,70	0,3	2 <sup>e</sup> trim. 1959
Lourdes .....	11	H	203,45	214,60	0,3	1959
Morez .....	12	V	212,85	201,70	0,03	1959
Le Puy-Roche Arnaud .....	5	H	164	175,15	0,4	1959
Saint-Leurent du Pont-Genebroz .....	8	H	186,55	175,40	0,3	3-1959
Fécamp-Côte de la Vierge .....	6	H	173,40	165,25	3	4-1959

Cette liste ne comprend pas les émetteurs de faible puissance qui seront progressivement mis en service à partir de 1960.